

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2008.

L'an deux mil huit, le vingt-huit du mois de mars, à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Présents : MM ANDRIEU Eric, ARCIS Michel, Melle AVOUAC Sophie, Mmes BALDET Maryse, BERRY Josette, MM. CHAZALON Didier, CRESPIY Philippe, DIDIERJEAN Renaud, Mmes FAURE Françoise, FOURNET Michèle, MM GALLAND Alain, GIRAUD Christophe, LAC Régis, MARCON Maurice, MOUNIER Michel, NICOLAS André, PANNEFIEU Jean-Paul, Mme VAGGIANI Renée, M. VEY Patrick

Melle AVOUAC Sophie a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente les méthodes de travail mises en place par la nouvelle municipalité : les réunions du conseil municipal auront lieu les derniers jeudis du mois, de 20h à 23 h. Les comptes-rendus seront enregistrés par Céline TRAPEAUD et un élu secrétaire de séance, par ordre alphabétique. Ils seront simplifiés pour la presse et plus étoffés sur le site internet (à mettre en place), faisant notamment état des présents et des absents. Ils seront envoyés par mail aux élus qui le souhaitent, et approuvés lors de la séance suivante. Les séances du conseil débiteront par un point sur le travail de chaque commission, puis les délibérations et enfin les questions diverses.

Les réunions d'adjoints auront lieu les lundis à 18 h 30. Des rencontres auront lieu régulièrement avec les secrétaires. Des cahiers de suivi ont été mis en place. Les adjoints tiendront des permanences, le Maire tiendra 3 permanences.

Monsieur le maire rappelle que le secrétariat est réservé au personnel et aux élus seulement. Dans un souci de déontologie, Monsieur le Maire propose que les élus ne traitent pas les questions qui les concernent eux ou leurs familles.

Renée VAGGIANI et Sophie AVOUAC font le point sur la réunion du Conseil d'Administration du Collège Laurent Eynac. Le budget 2008 a été voté. Des travaux sont prévus.

André NICOLAS rapporte la réunion de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc. Il présente l'organisation et les compétences.

Budgets 2008

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commission des finances se réunira le samedi 5 avril afin de pouvoir préparer les budgets annexes 2008.

Régis LAC présente les divers documents budgétaires et précise que ces documents seront approuvés par le conseil le 15 avril (délai légal). Le budget primitif communal ayant été voté le 8 février 2008, il n'y aura pas lieu d'y revenir. Monsieur le Maire demande à la commission

des finances de faire des prévisions pour les 5 années à venir. Les documents présentés sont distribués à chaque conseiller.

Subventions aux associations

Alain GALLAND et Sophie AVOUAC précisent que l'étude des demandes de subventions des associations n'a pas terminée. Ils proposent de voter ces subventions au prochain conseil. Un tableau récapitulatif sera envoyé avec les convocations du prochain conseil.

Indemnités des élus

Monsieur le Maire propose de maintenir l'indemnité du Maire au même taux et de répartir l'enveloppe budgétaire des 4 anciens adjoints entre les 5 nouveaux adjoints élus.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Commissions

Monsieur le Maire propose au conseil de créer des commissions composées exclusivement d'élus. Après en avoir délibéré, le conseil compose les commissions communales suivantes :

- **commission « Tissus associatif ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Alain GALLAND, Sophie AVOUAC, Josette BERRY, Renée VAGGIANI.
- **commission « Développement économique, urbanisme, cadre de vie ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Alain GALLAND, Renée VAGGIANI, Patrick VEY, Renaud DIDIERJEAN, Régis LAC, Didier CHAZALON, Jean-Paul PANNEFIEU.
- **commission « Travaux et villages ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Françoise FAURE, Régis LAC, Eric ANDRIEU, Philippe CRESPIY, Michel MOUNIER, Christophe GIRAUD, Jean-Paul PANNEFIEU.
- **commission « Enfance, jeunesse ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Sophie AVOUAC, Eric ANDRIEU, Françoise FAURE, Christophe GIRAUD.
- **commission « Séniors ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Sophie AVOUAC, Philippe CRESPIY, Françoise FAURE, Michèle FOURNEL.
- **commission « Communication et tourisme ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Alain GALLAND, Renaud DIDIERJEAN, Régis LAC, Didier CHAZALON, Michèle FOURNEL.
- **commission « Environnement, énergies renouvelables ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Didier CHAZALON, Josette BERRY, Michel MOUNIER, Maurice MARCON.
- **commission « Personnel ».** Sont nommés : Michel ARCIS, Renée VAGGIANI, Didier CHAZALON, Eric ANDRIEU, Maryse BALDET, Christophe GIRAUD

Les commissions doivent se rencontrer rapidement pour établir des comités consultatifs composés d'élus et de personnes extérieures.

- **commission des impôts.** Le Centre des Impôts retiendra 6 noms pour composer la commission. Le conseil propose : André NICOLAS, Renée VAGGIANI, Maryse BALDET, Eric ANDRIEU, Alain GALLAND, Régis LAC, Sophie AVOUAC, Michèle FOURNEL, Françoise FAURE, Michel MOUNIER, Didier CHAZALON, Christophe GIRAUD.
- **C.C.A.S.** Monsieur le Maire propose au conseil de désigner les 6 membres du C.C.A.S. Après en avoir délibéré, le conseil désigne : Philippe CRESPIY, Régis LAC, Françoise FAURE, Michel MOUNIER, Michèle FOURNEL, Sophie AVOUAC.
- **SICALA** Après en avoir délibéré, le conseil nomme :
 membre titulaire : Michel MOUNIER,
 membre suppléant : Michel ARCIS,
- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** Après en avoir délibéré, le conseil nomme :
 membre de droit : Michel ARCIS, Maire
 membres titulaires : Michel MOUNIER, Didier CHAZALON, Régis LAC
 membres suppléants : Maurice MARCON, Patrick VEY, Alain GALLAND

Questions diverses

- Renée VAGGIANI demande au conseil de délibérer sur la création d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe. Elle informe le conseil que Madame Marinette MASSON a bénéficié à sa demande d'un avancement sur ce grade avec effet rétroactif. Cette question n'ayant pas été abordée en conseil municipal début 2008 comme le veut la procédure, elle propose au nouveau conseil de créer le poste correspondant et précise que la délibération doit être prise assez rapidement pour que Madame MASSON puisse faire valoir son droit à retraite. Monsieur le Maire rappelle que les questions importantes qui ne sont pas inscrites à l'ordre du jour ne devraient pas être traitées et que ce dossier devait être étudié lors du prochain conseil du 15 avril, laissant ainsi le temps à la nouvelle équipe de prendre connaissance d'un certain nombre de dossiers. Cependant, afin de réparer une erreur de procédure, les membres du conseil décident à l'unanimité de délibérer sur cette question et de créer le poste demandé.
- **problème de déneigement du 24 mars** : les astreintes étaient terminées mais deux agents ont accepté de déneiger le lundi de Pâques au matin.
- **Marché du dimanche** : plusieurs conseillers assisteront Jean-Marie LAC : Christophe GIRAUD, Patrick VEY, Maurice MARCON, Françoise FAURE, Régis LAC. Un roulement sera organisé par Christophe GIRAUD.
- **Terrain Hervé GRAVA** : le terrain sera amputé de 1 000 M². La vente a été signée et les travaux vont commencer.
- **Contrats d'assurances** : tous les contrats seront remis à plat. Une étude sera demandée à différentes compagnies d'assurances.
- **Mur Maison de Retraite** : Monsieur le Maire informe le conseil que, suite au sinistre de la maison de retraite avec l'effondrement du mur, la responsabilité de la commune a été engagée et des frais devraient être pris en charge par la Commune. Le précédent conseil avait décidé de prendre en charge la somme de 6 834 € HT, soit 50 % des coûts des travaux de réfection, selon proposition du Cabinet d'experts PREVOST. En

conséquence, le conseil décide de confirmer l'engagement pris et de régler ladite somme.

- **Abonnements bibliothèque** : le conseil fixe à 150 € le montant de l'abonnement annuel pour la Maison de Retraite et la Maison de Convalescence.
- **Eclairage public** : Michel MOUNIER ne souhaite pas conserver le marché d'entretien de l'éclairage public des villages, ceci par souci de neutralité et d'équité. Ce contrat d'entretien sera confié à l'entreprise SOLVIGNON du Monastier.
- Renée VAGGIANI demande à Michel ARCIS d'abandonner la présidence de l'association Les Amis de l'Abbatiale. D'un point de vue légal, rien ne l'y oblige. Toutefois, afin d'éviter tout malentendu, Michel ARCIS proposera aux membres de l'association de prendre la présidence.
- **Un Festival de Musique contemporaine** aura lieu au Monastier les 26 et 27 avril 2008.
- **Une rencontre inter-chorale** aura lieu du 19 au 26 juillet 2008.

Didier CHAZALON revient sur le compte-rendu de la séance du 8 février 2008. Il demande des précisions à Renée VAGGIANI et à Jean-Paul PANNEFIEU sur la vente d'une parcelle non bâtie ruine, sise le Mont, section A n° 993. Il a été noté « la commune décide de préempter afin d'élargir la route et de démolir la ruine pour sécuriser le lieu ». Renée VAGGIANI et Jean-Paul PANNEFIEU confirment que le conseil n'avait pas décidé de démolir la ruine.

Prochain conseil le 15 avril 2008.

La séance est levée à 22 h 40.